

© www.Marches-Publics.info

[Imprimer](#)

PUBLICATION LE 11 juin 2026

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

**DÉPARTEMENT DE L'INDRE**

Marc FLEURET - Président du Conseil départemental

Place de la Victoire et des Alliés

SMGP

BP 20639 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX

Tél : 02 54 27 34 36

SIRET 22360001600016

 **Correspondre avec l'Acheteur**

L'avis implique un marché public.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

<b>Objet</b>	<b>Travaux d'élagage et de débroussaillage sur la voie verte</b>
<b>Référence</b>	2026-AOM0054
<b>Type de marché</b>	Travaux
<b>Mode</b>	Procédure ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRB03
<b>Lieu principal d'exécution</b>	INDRE 36020 CHATEAUROUX
<b>Durée</b>	12 mois à compter du 01/09/26
<b>Description</b>	Le marché est décomposé en tranches : - tranche ferme : voie ferrée Montgivray - Mers-sur-Indre : délai d'exécution : 2 mois - tranche optionnelle 1 : voie ferrée Mers-sur-Indre - Ardentes : délai d'exécution : 2 mois - tranche optionnelle 2 : voie ferrée Ardentes - Châteauroux : délai d'exécution : 2 mois - tranche optionnelle 3 : voie ferrée Montgivray en direction de Neuvy St Sépulcre (reliquat travaux voie verte Montgivray - Neuvy St Sépulcre) : délai d'exécution : 2 mois - tranche optionnelle 4 : voie ferrée en direction de Chavin (reliquat travaux voie verte Neuvy St Sépulcre - Chavin) : délai d'exécution : 2 mois - tranche optionnelle 5 : voie ferrée Montgivray - Châteauroux (second passage après déferrement) : délai d'exécution : 2 mois
<b>Code CPV principal</b>	<b>45111220 - Travaux de débroussaillage</b>
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui
<b>Forme</b>	Division en lots : Non Les variantes sont refusées
<b>Options</b>	Non

Reconductions Non

### Conditions de participation

**Autres exigences économiques ou financières** : - Lettre de candidature à signer - Déclaration du candidat DC2 - Liste des moyens en personnel et techniques, références de prestations similaires de moins de 5 ans. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire

**Marché réservé** : Non

### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération  
75 % : Le Prix  
25 % : La valeur technique

### Renseignements

**Correspondre avec l'Acheteur**

### Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

### Offres

Remise des offres le **16/07/26 à 17h00** au plus tard.  
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.  
Validité des offres : **4 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.  
Modalités d'ouverture des offres :  
Date : le 17/07/26 à 09h00

### Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

### Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via marches-publics.info

Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès...) :  
DGARTPE : tél : 02 54 08 37 54/55

Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.  
Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Groupement solidaire ou conjoint.

Dans ce dernier cas, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement.

Marché périodique :

Non

### Fonds

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Oui  
Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) :  
EUROPE (FEDER)  
Action n°42 : développer les itinéraires, les services et la promotion du tourisme à vélo

### Recours

Instance chargée des procédures de recours :  
Tribunal administratif de Limoges  
1, cours Vergniaud  
87000 Limoges  
Tél : 05 55 33 91 55 - Fax : 05 55 33 91 60  
**greffe.ta-limoges@juradm.fr**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français)

Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative)

Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative).

Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative).

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir

Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

Envoi le 11/06/26 à la publication